

## CONSTRUIRE DES PARTENARIATS INNOVANTS DANS LE DOMAINE DU REEMPLOI ET DE LA REPARATION

La mise en place de partenariats innovants, impliquant des types d'acteurs inhabituels, c'est-à-dire encore peu impliqués pour des activités de réemploi et de réparation, peut donner une impulsion supplémentaire au développement de ces activités.

Ces acteurs à impliquer peuvent être des associations, des entreprises publiques ou privées, des éco-organismes, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des bailleurs, etc.

La force du partenariat réside dans la manière dont vont être mis en commun les moyens techniques, humains et financiers qui vont favoriser l'émergence d'un projet, axé sur des activités de réemploi et de réparation, et qui n'aurait pas été possible sans ce mode d'action collectif.

Cette fiche méthode vise à donner quelques conseils méthodologiques pour mettre en place ce type d'initiatives partenariales.

<p><b>Fiches pratiques associées :</b> Fiche de synthèse d'initiatives existantes réalisée sur la base des exemples suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Toit Angevin : reconditionnement d'ordinateurs par un atelier de réinsertion au profit des locataires de la société de logement</li> <li>- Atelier vélo BicyclAide : partenariat avec Décathlon, la Police municipale, la poste et des bailleurs sociaux</li> <li>- Ateliers du Bocage : partenariat avec des opérateurs de la téléphonie</li> <li>- Partenariat Eco-Systèmes, Emmaüs et Envie pour la collecte des DEEE</li> </ul>	<p><b>Objectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer une nouvelle activité de réemploi et de réparation grâce à l'engagement des partenaires dans un projet mobilisateur pour chacun d'eux</li> <li>▪ Mettre en commun des ressources et des moyens qui permettront de rendre le partenariat opérationnel</li> <li>▪ Accéder à de nouveaux gisements de biens réemployables, ou à un gisement plus important afin de pérenniser une activité de réparation et de réemploi</li> <li>▪ Améliorer les performances de collecte de biens qui peuvent être revalorisés par le réemploi ou la réutilisation</li> <li>▪ Atteindre un objectif de réduction des déchets, un taux de collecte de certains types de biens</li> <li>▪ S'inscrire dans une démarche d'éco-exemplarité de type RSE, Agenda 21 ou inhérente à tout plan ou programme local de prévention des déchets.</li> </ul>
<p><b>L'essentiel :</b> Construire des partenariats innovants permet de développer ou de pérenniser des activités de réemploi ou de réparation de biens usagés. En définissant des objectifs précis sur certains biens, l'intérêt de l'implication de</p>	<p><b>Etapes de mise en œuvre</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Phase de diagnostic interne</li> <li>2. Construction et formalisation de partenariats</li> <li>3. Mise en œuvre progressive du partenariat</li> <li>4. Evaluation du partenariat</li> <li>5. Eléments de capitalisation</li> </ol>



nouveaux partenaires peut alors apparaître.	
<b>Bon à savoir :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le partenariat se distingue par l'existence d'un <b>cadre spécifique</b> qui conduit les parties prenantes à externaliser des fonctions et des moyens pour résoudre, en commun, des problèmes spécifiques, complexes (voir graphique 1).</li></ul>	<b>1. Phase de diagnostic interne</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Définir quel est le besoin en interne et par conséquent, analyser les atouts et les faiblesses de la démarche partenariale pour la structure qui l'initie (cf. <a href="#">grille « Atouts-faiblesses »</a>, <a href="#">matrice SWOT ou AFOM</a>).</li><li>- Préciser en quoi une démarche partenariale est nécessaire pour la structure qui l'initie ? Dans quel but ? Pour répondre à quel manque, quelle motivation ? Surmonter quelles limites ?</li><li>- Identifier les forces et les menaces liées au projet de partenariat. Quels sont les avantages à s'engager dans ce type de démarche ? Quelles sont les contraintes éventuelles ?</li><li>- Rechercher des bonnes pratiques partenariales dans le secteur du réemploi et de la réparation : via Internet, auprès de son réseau de relations, de réseaux constitués, de chambres consulaires, des élus et des techniciens locaux, de porteurs de projets similaires.</li><li>- Identifier des partenaires potentiels sur le territoire.</li></ul>
<b>Bon à savoir :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Voir les différents types d'actions depuis le « faire faire » jusqu'au « faire ensemble » (Graphique 2).</li></ul> <p>Exemple de <a href="#">convention de partenariat entre AMORCE et le Club des villes et territoires cyclables</a></p>	<b>2. Construction et formalisation de partenariats</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Rencontrer les partenaires potentiels identifiés.</li><li>- Analyser des éléments de diagnostic interne propres à chaque structure (besoins, forces, ressources et moyens disponibles).</li><li>- Assurer, en interne, un portage pluridisciplinaire du projet en impliquant tous les services concernés.</li><li>- Se donner le temps, au sein de chaque structure partenaire, de valider le partenariat et de choisir le type de montage le plus adéquat (ex : marché avec clauses sociales, convention).</li><li>- S'assurer que le modèle d'action des différents partenaires s'inscrit dans le « faire ensemble » et par conséquent, élaborer le partenariat dans une logique de complémentarité (gagnant-gagnant) et non de concurrence.</li><li>- Définir le cadre spécifique du projet : définir les conditions internes qui vont rendre le partenariat opérationnel ainsi que les conditions de l'engagement des futurs partenaires.</li><li>- Formaliser les engagements et les responsabilités des parties prenantes par écrit (contrat ou convention partenariale).</li></ul>
<b>Bon à savoir :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Exemple de test de collecte 2 en 1 (<a href="#">partenariat Eco-systèmes - Emmaüs - Mairie du 11<sup>ème</sup> arrondissement</a>)</li></ul>	<b>3. Mise en œuvre progressive du partenariat</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Tester le partenariat à petite échelle (ex : mener une opération de collecte de biens sur un quartier, avec un opérateur de téléphonie sur un territoire déterminé).</li><li>- Définir un calendrier de mise en œuvre en prenant en compte les facteurs d'opportunité (ex : événement dans le cadre d'un programme local de prévention ou d'un événement local, projet européen).</li><li>- Développer des outils de communication adaptés aux publics cibles.</li><li>- Mesurer les résultats du test.</li><li>- Apporter les ajustements éventuels (ex : adapter les modalités pratiques de mise en œuvre du partenariat, revoir les objectifs).</li><li>- Généraliser le partenariat sur le territoire.</li></ul>
	<b>4. Evaluation du partenariat</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Evaluer les résultats générés par le projet dans sa globalité et de l'apport du partenariat en particulier (difficultés rencontrées, plus-value</li></ul>



	<p>de ce mode de travail)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Comparer les résultats obtenus en regard des objectifs fixés. Par exemple, comparer les objectifs en termes de :<ul style="list-style-type: none"><li>o Nature des biens concernés</li><li>o Quantités de biens détournées de la déchèterie</li><li>o Taux de collecte de biens usagés</li><li>o Taux de biens réemployés</li><li>o Nombres d'emplois créés</li></ul></li><li>- Apprécier le degré de satisfaction des partenaires (ex : évolutions de leur activité)</li></ul>
	<p><b>5. Éléments de capitalisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Communiquer sur les résultats engendrés par la démarche partenariale auprès du grand public et des acteurs territoriaux (élus, associations, entreprises, collectivités, fédérations, réseaux d'acteurs).</li><li>- Valoriser les partenaires et capitaliser les savoir-faire acquis (ex : développer des outils de formation, des guides méthodologiques).</li></ul>
<p><b>Pour aller plus loin :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Capitaliser l'expertise acquise pour développer d'autres formes de partenariats (autres partenaires, autres types de biens notamment)</li><li>- Développer une offre de formations, des outils méthodologiques permettant le transfert d'expériences</li><li>- Restituer l'action sous forme de fiche action OPTIGEDE</li></ul>	